

BUREAU DU RECRUTEMENT
ET DE LA FORMATION

AVIS DE CONCOURS DE GARDIEN DE LA PAIX
SECOND CONCOURS INTERNE
- SESSION 2022 -

Date limite des inscriptions en ligne (www.devenir-policier.fr)	22 juillet 2022
Date limite d'envoi des dossiers papier	22 juillet 2022 (cachet de la Poste)
Epreuves écrites	mardi 20 septembre 2022

CONDITIONS

Peuvent faire acte de candidature :

• Les policiers adjoints et aux gendarmes adjoints.

- âgés de 37 ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours, en activité et comptant au moins une année de service en cette qualité à la date des épreuves écrites ;
- Les candidats ayant suivi le parcours de «**cadets de la République**», à l'issue de leur formation professionnelle initiale.

• Les volontaires des armées servant dans la gendarmerie nationale :

- titulaires du diplôme de gendarme adjoint ; en activité et comptant au moins un an de service en cette qualité à la date des épreuves écrites.

Les dossiers de candidatures ainsi que tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- Au Service Administratif et Technique de la Police Nationale

Allée Maurice MICAUX 97100 BASSE-TERRE du lundi au vendredi de 8h00 à 13h00

- tél. : 0590 99 11 24 - 0590 99 11 25 – 0590 99 29 91 – 0590 99 11 15

Au service territorial du recrutement et de la formation de la police nationale

Morne Vergain – 97139 Les ABYMES - du lundi au vendredi de 8h00 à 13h00

tél : 05 90 47 11 60